

DRAGUIGNAN

MAGAZINE



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE DRAGUIGNAN N°57 - JUILLET-AOÛT 2022

**Une ville inventive
pour un été animé**



Ville de Draguignan



ANIMATIONS
Un été à Draguignan
4 à 9

SCOLAIRE
La ville aux côtés des écoles
10 à 13

SÉCURITÉ
Ensemble pour une justice de proximité
14

LA VILLE INVENTIVE
Réinventons notre cœur de ville
16

ACTUS
18

TRAVAUX
20

GESTION DES RISQUES
Anticiper pour protéger
22

CONSEILS DE QUARTIER
Former pour mieux comprendre
24

COMMÉMORATION
Hommage à Joseph Collomp
25

JEUNESSE
Les QG des Jeunes
26

ENVIRONNEMENT
Draguignan, commune éco-responsable
28

SPORT
Volley-ball, danse latine, football
29

LES NOUVEAUX COMMERCES
30

COMMERCES
Un CRAC efficace
31

EXPRESSION POLITIQUE
32

PRATIQUE
34



L'été est la saison de la convivialité qui nous rassemble en toute simplicité. La programmation des animations estivales est de nouveau très enlevée cette année avec la Fête du Dragon, la Semaine du rire ou les apéros-concerts du jeudi. Les reconstitutions historiques de la Libération seront l'illustration de la permanence des engagements de nos anciens dans le temps présent. Sans oublier l'exposition "Beppo dans la ville" qui est à l'image d'un dynamisme culturel ponctué par les nombreuses richesses patrimoniales de notre cité.

De la Chapelle de l'Observance à l'Hôtel départemental des expositions du Var en passant par la place du Marché, les rues piétonnes et le boulevard Clemenceau, le cœur de ville s'adresse à ses visiteurs comme pour mieux esquisser le tableau d'une ville aussi vivante qu'inventive pour avancer sur la voie de sa vitalité.

En période de fréquentation estivale, c'est non seulement une fierté pour nous tous, mais c'est aussi un facteur de développement comme en témoigne l'obtention par la ville de la Marianne d'Or pour la redynamisation commerciale du centre-ville.

Le centre historique est le cœur d'un projet qui se déploie dans l'ensemble des quartiers, avec la ferme volonté d'agir au quotidien dans tous les secteurs de la ville pour un développement équilibré de l'ensemble de la cité. La localisation des nombreux travaux réalisés en est la meilleure illustration.

Pour conclure, je veux enfin vous inviter à la vigilance car la saison estivale est aussi celle de la sécheresse et du surgissement soudain de risques comme les feux de forêt. La transition environnementale n'est plus une option, il faut agir pour faire face au changement climatique. C'est le bon sens d'aujourd'hui et de demain.

Je vous souhaite un bel été.

Richard Strambio

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

un Été à Draguignan

Un été rythmé d'animations
Pour le plaisir des oreilles, des yeux
ou des papilles, les animations estivales
sont de retour à Draguignan.

Ouvrez votre agenda
et prenez vos rendez-vous,
il y en aura pour tous les goûts.
Découvrez ce que vous ferez cet été.

PROGRAMME COMPLET SUR
ville-draguignan.fr



Vos rendez-vous musicaux

Comme chaque été, la musique sera présente à Draguignan et sera déclinée sous divers formats. Apéros-concerts, pique-niques en musique, tributes... préparez-vous à danser !

Les apéros-concerts se renouvellent cette année encore au rythme d'un soir par semaine. Chaque jeudi soir à partir de 19h30, une dizaine d'apéros-concerts répartis sur onze sites différents font danser la cité du dragon, et ce, jusqu'au 25 août. Seuls les apéros-concerts des 14 et 21 juillet n'auront pas lieu, respectivement en raison de la Fête nationale et de la Semaine du rire. Petit bonus, un apéro-concert aura également lieu le vendredi 8 juillet sur la place du Marché.

Si vous appréciez un repas en famille ou entre amis au grand air, les pique-niques en musique sont faits pour vous. Ils seront de retour les 12 et 26 juillet ainsi que les 9 et 23 août à partir de 20h au parc Haussmann, avec possibilité de restauration sur place.

Amateurs de concerts en bonne et due forme, ne manquez pas le Chœur du Sud, un concert unique avec la participation exceptionnelle de Natasha St-Pier, organisé par la ville le mercredi 3 août au parc Haussmann à partir de 21h30. Tarif de 20 € et réservation au 04 94 60 31 59.

Sans oublier le spectacle d'hommage à Patrick Bruel : "On s'était dit rendez-vous". Cette représentation unique se déroulera le mardi 16 août à partir de 21h30 sur la place Cassin, à l'occasion de la Fête de la Libération.



Prêts pour la Semaine du rire ?

Événement incontournable de la saison estivale dracénoise, la Semaine du rire fera son retour du 19 au 23 juillet au parc Haussmann.



Topick ouvrira la semaine le mardi 19 juillet. Avec son dernier spectacle "Fou Normal", titre qui peut laisser perplexe, mais prend tout son sens au fil du spectacle, Topick décrit le monde social et détourne les indicateurs de réussite en considérant que l'on peut devenir quelqu'un en réussissant n'importe quoi.

Puis place le mercredi 20 juillet à Docteur Mozz et ses "50 nuances de je". Dans ce one-man-show entre humour, magie et théâtre, Docteur Mozz se réinvente, se multiplie et nous offre un voyage humoristique au cœur de la nature humaine.

Philippe Roche poursuivra avec "Et Dieu créa... la voix" le jeudi 21 juillet. Dans ce spectacle d'humour musical, Philippe, chanteur capable de reprendre n'importe quelle voix, vous fera en plus découvrir les secrets de cet organe... avec bien des révélations sur le vôtre !

Le vendredi 22 juillet vous sera présenté "Tout simplement 100 % sud" par Marco Paolo. Observateur, l'artiste a un œil à la fois juste, décalé et tendre sur son sujet de prédilection : la vie de tous les jours et tout ce qui nous énerve. Mais avec lui, on en rit !

Enfin, Gil et Ben concluront en beauté cette Semaine du rire avec leur nouveau spectacle "(Ré)Unis" le samedi 23 juillet. Ce spectacle est unique : un savant mélange entre pièce de théâtre et sketches, et voilà Gil & Ben (Ré)Unis dans un rythme endiablé, ponctué de rebondissements et de péripéties.

*L'ouverture des portes se fera à 20h30 chaque jour et une buvette sera disponible sur place. Pour rappel, durant les représentations, seules les bouteilles d'eau de 50 cl sans bouchon sont autorisées dans l'enceinte du site. Entrée et placement libres sans réservation dans la limite de la capacité d'accueil du site.

Célébrations officielles

La période estivale compte également son nombre de célébrations officielles à Draguignan, notamment la Fête nationale et la Fête de la Libération de la ville.

Défilé du 13 juillet

Commémorant la prise de la Bastille du 14 juillet 1789, la cérémonie de la Fête nationale se déroulera sur le boulevard Clemenceau agrémentée du traditionnel défilé militaire.



Fête nationale du 14 juillet

L'orchestre Long John Silver Band vous proposera une soirée dansante à partir de 21h30 sur la place Cassin. Et ne manquez pas le feu d'artifice visible depuis le boulevard Clemenceau à 22h30.



Fête de la Libération des 16 et 17 août

Des reconstitutions historiques du 16 août 1944 seront organisées en centre-ville pour illustrer le temps de la Libération. Une exposition réalisée par Charly Clairici autour de ce thème sera également visible à l'Hôtel de Ville du 12 au 19 août.

Les 16 et 17 août

Venez découvrir la reconstitution d'un camp militaire américain au jardin Anglès, dans l'après-midi, composé notamment d'un hôpital de campagne, d'un poste militaire, d'un bivouac civil et maquisard... Ces animations sont organisées par les associations Remember Thunderbirds Group 45 et Delta Force 44.

Le 16 août

Un défilé de véhicules d'époque prendra place en centre-ville à 10h30, au départ de la stèle Denis Fontès et jusqu'au jardin Anglès. Le convoi sera composé de chars, Jeep, Dodge, Peugeot, moto et GMC. Le défilé repartira à 20h pour une parade nocturne en centre-ville. Cette journée s'achèvera avec un spectacle d'hommage à Patrick Bruel à partir de 21h30 sur la place Cassin.

Le 17 août

Une conférence sur la Libération de Draguignan sera animée par Michel Delannoy à l'Hôtel de Ville à 18h. À la suite de cette conférence, venez admirer le défilé de véhicules d'époque à 19h au départ du boulevard Clemenceau.





Les repas musicaux

La ville associe musique et repas pour un mélange de plaisirs savoureux. Que vous préfériez la soupe au pistou ou l'aïoli, ambiance festive garantie.

L'aïoli musical se tiendra le 15 juillet sur la place du Marché à partir de 20h30 en compagnie du groupe de variétés Parking Sound. Même endroit, même heure le 5 août pour la soupe au pistou en musique, cette fois-ci accompagnée du groupe de variétés O'KAZ. Tarifs, réservations et informations disponibles auprès du service Animation au 04 94 60 31 59 ou 04 94 60 20 21 du lundi au vendredi de 8h à 12h.



Bienvenue au festival Perché

Organisé par l'association Les coulisses perchées, le festival Perché prendra place au Théâtre de Verdure du 5 au 7 août avec un programme théâtral tantôt comédie, tantôt dramatique.

Vendredi 5 août

- 19h - Géranium - Comédie dramatique
- 21h - Mariage d'enfer - Théâtre/Comédie

Samedi 6 août

- 16h - Le Chat Botté - Spectacle jeune public
- 19h - La bière sans le mort - Théâtre/Comédie
- 21h - La Vénus à la fourrure - Théâtre dramatique

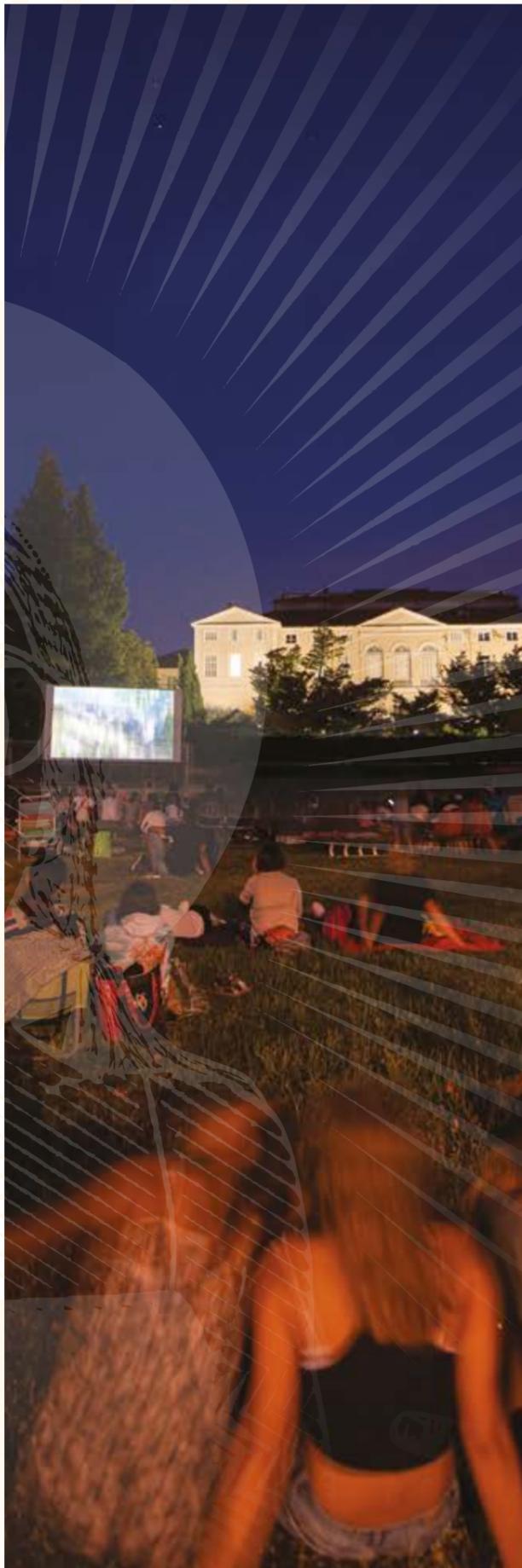
Dimanche 7 août

- 16h - Le Sorcier Puedespieds - Spectacle jeune public
- 19h - Mon colocataire est une garce - Théâtre/Comédie
- 21h - 20 ans après ! - Théâtre comique

- Tarifs pour les spectacles de 16h : 10 €
tarif de groupe 3 personnes et + : 8€.
- Tarifs pour les spectacles de 21h : 12€
tarif de groupe 3 personnes et + : 10€.

Billetterie sur www.billetreduc.com - Buvette et petite restauration sur place - Dans la limite des places disponibles.

Renseignements : 06 12 58 00 74



LE MOT DE CHRISTINE NICCOLETTI, adjointe déléguée aux Animations



"L'équipe du service Animation et moi-même n'avons pas ménagé nos efforts cette année encore pour vous offrir un programme d'animations estivales qui saura ravir petits et grands. Comme l'an passé, nous renouvelons les apéros-concerts en série, les pique-niques en musique, les séances de cinéma en plein air, la Semaine du rire. La soupe au pistou et l'aïoli musicaux font également leur grand retour.

La nouveauté cette année : la toute première édition de la fête de la bière de Draguignan. Préparez-vous pour un été rythmé d'animations qui sauront garder tous vos sens en éveil.

Le service Animation et moi-même vous souhaitons un très bel été !"

CINÉ DE PLEIN AIR

Parce que l'on apprécie tous une séance de cinéma en plein air, la ville vous propose trois projections au parc Haussmann avec gourmandises sur place :

- Les Trolls 2 - Tournée mondiale, le 16 juillet à 21h45 ;
- Les Croods 2 - Une nouvelle ère, le 30 juillet à 21h45 ;
- La Pat'Patrouille, le 13 août à 21h15.

MARCHÉS NOCTURNES

Les exposants du marché nocturne vous présentent leurs étalages sur le boulevard Clemenceau les jeudis 7 et 28 juillet ainsi que les 9 et 11 août à partir de 18h30.

NOUVEAU CETTE ANNÉE

Pour la première fois à Draguignan, une fête de la bière sera organisée par l'association Animation dracénoise.

Ne manquez pas cet événement le samedi 9 juillet à partir de 18h au parc Haussmann. Possibilités de restauration sur place.

POUR LE PLAISIR DES ENFANTS

Durant les vacances d'été, la ville n'oublie pas ses jeunes dracénois et les convie à des animations adaptées à tous les âges.

Le Paradis des enfants est de retour jusqu'au dimanche 31 juillet au jardin Anglais. Ce mini parc d'attractions est destiné aux enfants de 3 à 12 ans. Au tarif de 10 € la journée, chacun pourra venir s'amuser de 10h à 13h et de 16h à 23h tous les jours de la semaine.

La ville aux côtés des écoles

Malgré le contexte sanitaire, la ville, les écoles et les partenaires sont restés mobilisés pour permettre aux élèves dracénois d'accéder à de nombreuses activités éducatives et ludiques. Culture, transition écologique, numérique...

Retour sur l'année scolaire 2021/2022.

La culture au cœur

Parce que l'éducation artistique et culturelle est indispensable à l'accès aux droits culturels, la ville et ses partenaires rythment la vie scolaire de nos élèves avec des événements dédiés.

THÉÂTRE

Tout au long de l'année scolaire, le projet "Théâtres en Dracénie", a permis à seize classes de participer à des ateliers visant à développer la pratique théâtrale.

Lors de la classe transplantée sans nuitée d'octobre 2021, 25 élèves de l'école élémentaire Pagnol ont été en immersion totale au Théâtre de l'Esplanade durant toute une semaine afin de découvrir tous les métiers qui composent cet art.

Les écoles élémentaires Jules Ferry 1 et Paul Arène ont quant à elles participé à "L'atelier du Nouveau Monde". La représentation de juin 2022 a clôturé une année de répétitions avec l'Académie musicale de Villecroze et le conservatoire de l'agglomération autour de cet opéra pour enfants.

Indépendamment des programmes financés par la ville, les 280 élèves de toutes les classes de l'école élémentaire Jacques Brel ont monté un spectacle autour de la poésie. Une représentation de grande envergure a été donnée au Théâtre de l'Esplanade au mois de mai pour les parents.

CINÉMA

Comme chaque année dans le cadre du projet École & Cinéma, 1 400 enfants de 53 classes différentes ont bénéficié de 3 séances de cinéma afin d'étudier une thématique spécifique. Cet enseignement nécessite une formation particulière pour les professeurs des écoles, prise en charge par la ville.



Projet "Théâtres en Dracénie"

CLASSE ARTISTIQUE

Pour la deuxième année consécutive, la classe artistique transplantée sans nuitée a été organisée. Cette année, 27 élèves de l'école élémentaire Jean Jaurès ont développé leurs compétences en peinture, photographie et sculpture, encadrés par des artistes des Caboch'Arts et ont exposé à l'espace Caboch'Arts du 28 mai au 3 juin derniers.

DANSE

L'école élémentaire Jules Ferry 2 a mené quant à elle un projet "Flash Mob" tout au long de l'année scolaire avec l'ensemble des élèves des différentes classes.

LANGUE VIVANTE

Dans le cadre de la 5^e édition du Projet école des quartiers prioritaires, les élèves des écoles Mireur, Pagnol, les Marronniers et Pasteur sont partis pour un "Voyage autour des mots".

L'objectif était de faire découvrir aux élèves différents supports de la langue française, orale et écrite. Pour ce faire, plusieurs intervenants sont venus animer le programme conjointement établi entre la ville et les enseignants.

Les mots ont ainsi voyagé à travers la langue des signes, la reliure, les randonnées contées, l'art du conte, l'enquête autour des mots, le mail art et l'histoire de l'écriture.

Le travail des élèves était exposé à l'Hôtel de Ville du 23 mai au 4 juin.

CUISINE

En partenariat avec l'association Goût et Culture en Provence, 12 élèves de la classe Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) de l'école élémentaire Jules Ferry 1 ont participé à des ateliers culinaires tout au long de l'année dans le cadre du projet Saveur et culture en pays dracénois au mois de juin 2022. Ce projet clôture une année d'ateliers culinaires.

De leur côté, les 121 élèves de l'école Marie Curie ont pu profiter d'ateliers culinaires filés au sein du projet Culture et Histoire du Goût en Provence dans le but de découvrir des recettes et des saveurs locales et historiques.

LES ÉCOLES PARTICIPENT ÉGALEMENT AUX THÉMATIQUES NATIONALES :

Lors de la Semaine du goût, en octobre 2021, de grands chefs locaux dont certains meilleurs ouvriers de France ont travaillé avec les élèves de 25 classes réparties dans toutes les écoles de la ville. Les enfants ont ainsi été sensibilisés aux saveurs et aux odeurs de notre cuisine locale. Un événement de grande ampleur parrainé par Guy Gedda, promoteur de la cuisine provençale, et avec le concours de Luc Gamel, meilleur ouvrier de France.

Lors de la Semaine des fruits et légumes frais, la ville a renouvelé le concours Dragui'Chef avec la courgette comme aliment phare. Plus de 55 recettes ont été proposées par les élèves de la ville. Robin Delzeux de l'école Jean Jaurès a remporté le concours avec une création originale : le gâteau Chococourgettes. Sa recette sera servie dans toutes les écoles de la ville à la rentrée scolaire prochaine.



Visite de la classe artistique par Brigitte Dubois, adjointe déléguée à l'Éducation



"Voyage autour des mots", la langue des signes

L'école hors-les-murs

La ville participe au financement de classes transplantées, à savoir des activités scolaires qui se déroulent en dehors de l'établissement. Un enrichissement pédagogique et ludique pour les élèves.

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2021/2022 :

OCTOBRE

- 25 élèves de l'école élémentaire Brossolette ont participé à une activité équestre à Draguignan.

AVRIL

- 27 écoliers de l'établissement Marie Curie sont partis en classe péniche pour découvrir la biodiversité ;
- 74 élèves de l'école élémentaire Jean Giono ont profité d'une classe Environnement et biodiversité à Rechastel.

JUIN

- Les 7 élèves de l'Unité enseignement maternelle autisme de l'école maternelle Paul Arène sont partis découvrir les animaux de la ferme à la Roque-Esclapon ;
- 51 enfants de l'école élémentaire Marcel Pagnol ont fait de la voile et du paddle à Bauduen ;
- 22 écoliers de l'école élémentaire Les Marronniers ont été sensibilisés au développement durable à Valdeblorre ;
- 23 écoliers de l'école élémentaire Paul Arène ont également profité d'une classe littorale à Port Cros.

Les classes transplantées s'intègrent dans une dimension éducative qui vise à éveiller les enfants au monde dans un cadre différent de l'école classique.

Accélérer la transition écologique

Afin de sensibiliser les enfants aux enjeux écologiques actuels, de nombreux projets en lien avec le développement durable ont été mis en œuvre dans les écoles.

L'école maternelle Louis Pasteur a notamment obtenu le Label LE3D niveau 1, qui récompense une volonté d'inscrire l'ensemble de son École dans une démarche de développement durable à travers différents axes pédagogiques et éducatifs. Félicitations !

TRI SÉLECTIF

La ville développe le tri sélectif au sein des écoles.

L'opération Vide ton cartable, mise en place pour la première fois cette année, permet en fin d'année de récupérer les stylos et feutres usagés des écoliers afin de les recycler. Tout au long de l'année, les élèves sont sensibilisés au recyclage du papier dans leur classe et des biodéchets sur le temps de restauration scolaire.

Une politique de transformation des biodéchets en compost est en cours de développement afin d'alimenter les jardins des écoles.

VÉGÉTALISER LES ÉCOLES

En lien avec le service des Espaces verts de la commune, les écoles développent des projets de création de jardins. La ville accompagne les établissements scolaires en leur fournissant les outils de mise en œuvre du projet et le soutien technique à son entretien. À ce jour, 13 jardins ont été créés sur les 23 écoles de la ville.

Dans le cadre du Plan mercredi, ces projets jardins sont en collaboration avec les accueils périscolaires du mercredi et de l'été.

Afin de réintégrer les écoles dans leur espace naturel, des projets de végétalisation des écoles et des cours fleurissent dans les établissements scolaires de la ville. Désimperméabilisation des sols, lutte contre les îlots de chaleur, respect des écosystèmes sont au cœur de cette démarche environnementale. Ce projet communal est en partenariat avec l'agence de l'Eau autour d'un projet pédagogique mené par les écoles concernées.

Le service des Espaces verts a planté plus de 55 arbres répartis dans les 23 écoles de la ville. Les espèces choisies sont adaptées au jeune public, car peu ou non allergisantes.

ÉCO-ÉNERGIE

Financé par la ville, le projet Watty a été lancé de manière expérimentale pour 15 classes réparties sur 4 écoles de la ville en partenariat avec l'Éducation nationale et l'association Éco CO2. L'objectif est de sensibiliser les élèves aux éco-énergies au travers de divers ateliers pédagogiques.

Il s'agit d'une première pour ce projet qui pourra être renouvelé si le bilan se révèle positif.

Assurer la formation

Dans le cadre du Projet Math, la ville finance le matériel pour la formation des professeurs en charge de cet enseignement.

Un projet collaboratif dans le cadre du Plan mercredi a été mené les années précédentes et se poursuit cette année encore. L'objectif est d'enseigner les mathématiques de façon différente. Cette pédagogie nouvelle se fait sur le temps scolaire, et les mathématiques ludiques sont abordées avec les animateurs de la ville lors des accueils périscolaires du mercredi. Cette action s'inscrit au Projet éducatif de territoire. Prévu pour 5 ans, ce financement de la ville est octroyé depuis déjà 3 ans.

Poursuivre la transition numérique

Dans le cadre de son projet numérique, la ville a obtenu des subventions de l'État dans le cadre du dispositif national Socle numérique dans les écoles élémentaires.

Ce partenariat financier permet à la ville de renouveler et d'acquérir du matériel informatique afin que toutes les écoles de la ville puissent bénéficier d'un socle commun minimum. Pour un montant de 146 000 € TTC, subventionné à hauteur de 102 000 € par l'État, la ville procède depuis le mois d'octobre, et jusqu'en décembre 2022, à :

- l'achat de matériel informatique ;
- au renouvellement des tableaux blancs interactifs ;
- à l'acquisition de tablettes numériques ;
- au développement des services et ressources numériques dans les écoles.



Tableau interactif

L'environnement des tous petits

Un parcours sensoriel a été créé par le service des Espaces verts de la ville et l'équipe du jardin d'enfants Les Bélugues en mai dernier à destination des enfants fréquentant les établissements petite enfance de la commune.

Ce chemin des sens est composé de différents agrès de psychomotricité et d'activités cognitives, ludiques et sensorielles. Les bienfaits de ce projet sont multiples pour les enfants, à la fois la prise de confiance, le bien-être en extérieur, la rencontre et le respect de la nature et le partage d'un temps ludique avec ses camarades ou sa famille.

UN ÉCO-PROJET

Ce parcours des sens a été construit à l'aide d'éléments recyclés par les services techniques de la commune pour leur donner une seconde vie.

Il est composé de plusieurs modules différents en hauteur et forme. De plus, les éléments du parcours pieds nus sont confectionnés en minéral ou végétal, de texture, forme, couleur et granulométrie différentes. Afin d'agrémenter ce parcours, de créer à terme un peu d'ombrage, de favoriser la biodiversité et de sauvegarder des variétés anciennes de fruitiers, 6 arbres ont été plantés en complément.

Des arbres fruitiers sont déjà en place, dont un arbusier de taille remarquable et un néflier du Japon. Des végétaux méditerranéens (lavande, romarin, ciste, thym...) ont également été plantés dans les restanques en face du parcours sensoriel.

Renforcer l'égalité des chances

Mené dans le cadre du Projet éducatif territorial, et afin de lutter contre le décrochage scolaire, l'accueil de loisirs spécifique "Les p'tits futés" sera de retour cet été durant 3 semaines.

Le matin sera dédié à un accompagnement scolaire conduit par des étudiants volontaires en cours de formation aux Métiers de l'enseignement de l'éducation. L'après-midi, sera consacré à des activités ludiques locales favorisant l'approche des apprentissages par le jeu tout en permettant de découvrir le tissu local associatif et de loisirs.

Un partenariat entre la commune, les écoles élémentaires, le Centre social et culturel des Collettes, La Fabrique et le Centre communal d'action sociale a permis mettre en place ce centre de loisirs spécifique.



Le parcours sensoriel proche du Complexe Saint-Exupéry



Juillet 2021, "Les p'tits futés" à l'école Jean Giono



Ensemble pour une justice de proximité

La commune et le parquet de Draguignan travaillent de concert par le biais de diverses conventions afin d'apporter des réponses rapides et efficaces aux comportements relevant de la petite délinquance. Pour éviter la multiplication des procédures judiciaires, la ville propose deux dispositifs clefs validés par le Procureur de la République : le rappel à l'ordre et la transaction.

Un dépôt sauvage près du terrain multisport des Florallies

Prévenir la délinquance

Une convention relative à la procédure de rappel à l'ordre a été signée entre la commune et le parquet de Draguignan en février 2021. L'objectif est de garantir la bonne mise en œuvre de ce dispositif de prévention de la délinquance.

Lorsque des faits sont susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publiques, le maire peut procéder verbalement au rappel des dispositions qui s'imposent à l'auteur des faits. Le rappel à l'ordre est donc une injonction verbale adressée par le maire dans le cadre de son pouvoir de police et de ses compétences en matière de prévention de la délinquance. Cette procédure doit permettre de mettre un terme à des faits qui ne constituent pas des crimes ou des délits.

MOTIFS DE RAPPEL À L'ORDRE

-  **LES CONFLITS DE VOISINAGE**
-  **L'ABSENTÉISME SCOLAIRE**
-  **LA PRÉSENCE DE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS DANS DES LIEUX PUBLICS À DES HEURES TARDIVES**
-  **LES ATTEINTES LÉGÈRES À LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE**
-  **LES INCIVILITÉS COMMISES PAR DES MINEURS**
-  **LES INCIDENTS AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**
-  **LES NUISANCES SONORES**
-  **LES INJURES PUBLIQUES**
-  **CERTAINES CONTRAVENTIONS AUX ARRÊTÉS MUNICIPAUX**

Une alternative aux poursuites pénales

À l'instar de la procédure de rappel à l'ordre, le Maire dispose de la transaction comme pouvoir de police. L'application de ce pouvoir est également conventionnée avec le parquet de Draguignan afin de garantir une harmonie des actions en matière de prévention de la délinquance.

La transaction consiste en la réparation d'un préjudice par son auteur en lieu et place d'une procédure pénale. L'objectif est de soulager les tribunaux des préjudices modérés afin que les magistrats puissent parer aux affaires les plus urgentes. Ainsi, le maire peut proposer, soit une somme à payer définie par convention et correspondant approximativement au montant des réparations, soit un travail non rémunéré pendant une durée maximale de trente heures.

Ce dispositif s'applique uniquement aux contraventions que les agents de la Police municipale sont habilités à constater par procès-verbal et qui sont commises au préjudice de la commune au titre de l'un de ses biens. La transaction permet donc de lutter contre la petite délinquance. Elle offre une réponse institutionnelle rapide et pertinente tant à l'égard de la victime, en apportant réparation, que de l'auteur de l'infraction, en prévention de la récidive.

CHAMP D'ACTION DE LA TRANSACTION

 **LES DÉGRADATIONS, DESTRUCTIONS, TAGS, MOBILIERS, ETC.** constatées par les agents de Police municipale et qui sont commises au préjudice de la commune au titre de l'un de ses biens.

 **LES DÉPÔTS EN DEHORS DES EMPLACEMENTS AUTORISÉS,** sans respecter les conditions fixées par l'autorité compétente (jour et heure de collecte).

 **LES DÉPÔTS ET ABANDONS D'OBJETS ET D'ÉPAVES**

 **LES DÉVERSEMENTS DE LIQUIDE INSALUBRE** dans un lieu public ou privé, transporté à l'aide d'un véhicule léger.

Réinventons notre cœur de ville

Depuis 2014, la ville porte un projet global de renforcement de la centralité du cœur de ville en impulsant une dynamique de développement. Aujourd'hui, les enjeux sont de poursuivre cette trajectoire avec des opérations de vitalisation au service des habitants, des commerçants, des écoliers, des résidents et du patrimoine. Ensemble, réinventons notre cœur de ville.



Le patrimoine au service de la vitalisation

L'appel à projets Réinventons nos cœurs de ville est l'opportunité de modifier visiblement la physionomie socio-économique du centre-ville qui porte l'identité symbolique de la commune, et ce, notamment au travers de l'îlot Mireur.

L'objectif est de mettre le patrimoine bâti au service de l'économie et de l'attractivité.

L'îlot Mireur dispose d'une visibilité patrimoniale et d'un potentiel commercial. Situé sur le parcours marchand principal, il est composé de bâtiments offrant la possibilité d'accueillir de grandes cellules. Les enjeux sont notamment :

- accélérer le développement pour le rayonnement de la ville-centre du territoire ;
- favoriser l'essor commercial du cœur de ville ;
- améliorer le cadre de vie du quartier ;
- renforcer l'offre d'habitat dans le centre historique ;
- valoriser le patrimoine.

Le périmètre du Conseil de quartier centre historique possède un parc de logements anciens et d'un taux de vacance de 30,39%. La ville agit depuis 2015 avec le Projet urbain global, ensuite intégré au dispositif Action cœur de ville, qui a permis de lancer une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain. L'objectif est de traiter 280 logements. En complément, une Opération de restauration immobilière ainsi qu'une opération de Résorption de l'habitat insalubre ont été lancées pour reconquérir 11 immeubles et 10 îlots, représentant 145 logements supplémentaires.

Mesurer l'attractivité

La ville s'est dotée de l'outil MyTraffic qui permet de mesurer la fréquentation du cœur de ville à partir des données de géolocalisation des applications mobiles lorsque l'utilisateur a donné son accord.

En moyenne, les données de fréquentation annuelle des piétons par semaine :

- boulevard de la Liberté : 32 500 passants ;
- rue Georges Cisson : 35 500 passants ;
- rue Frédéric Mireur : 22 100 passants.

La ville dispose d'un taux d'attractivité remarquable au sein du territoire intercommunal puisqu'il est supérieur à 96%. Cet indicateur est l'un des 11 meilleurs de France parmi les 222 villes moyennes étudiées.

Se réapproprier le territoire par le patrimoine

Le patrimoine étant un vecteur de rayonnement territorial, la ville a fait le choix de disséminer des œuvres du sculpteur Beppo, à travers toute la ville.

Disposées selon un parcours à découvrir au gré de vos envies, les sculptures de l'artiste traduisent l'identité commune qui nous ressemble et nous rassemble.

Découvrez Beppo dans la ville sur <https://bit.ly/3NDu3Ka>



Draguignan reçoit la Marianne d'Or

À l'occasion de la 36^e édition du concours national de la Marianne d'Or, Draguignan a été primée dans la catégorie Redynamisation commerciale du centre-ville. Une distinction remise le 2 juillet dernier à l'Hôtel de Ville.

Ce prix récompense la dynamique impulsée par la municipalité faisant décroître la vacance commerciale de 15 à moins de 6% en 3 ans. Seuls 11 lauréats ont reçu cette Marianne d'Or en France. Draguignan a notamment été distinguée pour avoir su combiner plusieurs dispositifs pour une action locale efficiente tout en maîtrisant sa gestion des deniers publics, à savoir :

- le dispositif Action cœur de ville ;
- le Contrat revitalisation artisanale et commerciale ;
- l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain.

La Marianne d'Or de la République est le premier concours civique de France. Les prix sont attribués aux communes qui ont mené des actions concrètes en faveur du bien commun.



Une gestion des déchets mutualisée

Tenant compte des difficultés actuelles telles que les dépôts sauvages, la surcharge des containers et le faible tri des déchets en centre-ville, Dracénie Provence Verdon agglomération a repensé le schéma de collecte pour une gestion mutualisée entre habitants et commerçants.

D'un point de vue environnemental, remplacer les bacs roulants par des points d'apport volontaire encourage le tri et réduit les pollutions sauvages. Les points d'apport volontaire ne sont pas soumis aux aléas, tels que les sangliers et le vent, car les colonnes sont plus volumineuses et stables. D'un point de vue économique, les collectes de déchets sont optimisées, ce qui permet de réduire leur coût ainsi que leur impact environnemental.

Dans les quartiers où ce nouveau schéma a été déployé, le tri a doublé du jour au lendemain.

L'application Dracénie Déchets, à télécharger sur smartphone et tablette, a évolué à destination des commerçants pour leur permettre de signaler leurs déchets, avec quelques règles à respecter :

- déchets au seuil du commerce ;
- aucun sac sur la voie publique ;
- cartons pliés et à plat ;
- sacs fermés ;
- respect des horaires.

Ce nouveau schéma de collecte a été mis en œuvre au mois de juin dans une phase expérimentale. Un premier bilan a été rendu début juillet. Il fait suite au déploiement des points d'apport volontaire en remplacement des bacs roulants initié dans les 8 quartiers de la ville :

- terminé : Nord sauf Col de l'Ange, Ouest, sauf Flayosquet ;
- en cours : Centre historique, Centre-Est, Centre-Sud, Centre-Ouest, Est, prévu entre cet été et septembre ;
- à venir : Sud.

Draguignan enregistre une belle progression en matière d'optimisation des collectes. L'indice d'avancement a évolué, de 12% en janvier 2021, il grimpe à 19% en avril 2022.

SANTÉ >

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DES ÉTUDIANTS

Soutenue par la ville, la Maison des adolescents 83 accueille une équipe mobile de pédopsychiatrie à la Maison de l'étudiant chaque mercredi.

Destiné aux jeunes de 11 à 25 ans, ce dispositif mis en place depuis le 13 avril dernier vise à :

- réduire les inégalités d'accès aux soins ;
- éviter les ruptures de parcours ;
- diminuer le taux de recours à des dispositifs de soins hospitaliers ;
- améliorer la prise en charge des usagers.

Une permanence est ouverte chaque mercredi de 13h30 à 17h, uniquement sur rendez-vous au 04 94 92 11 12.



Entretien entre un étudiant et un membre de la Maison des adolescents 83.

SERVICE >

STATION-SERVICE POUR LES VÉLOS

À la croisée de la Vigne à vélo et de la Méditerranée à vélo, l'Office de tourisme de Draguignan dispose désormais de plusieurs équipements utiles à tout cycliste, qu'il soit en vacances ou sur la route pour se rendre au travail.

Vous pouvez :

- réparer votre vélo à l'aide d'outils adaptés ;
- regonfler vos pneus ;
- recharger la batterie de votre vélo.

Ces équipements sont accessibles 24h/24 et 7j/7, sur le côté de l'Office de tourisme. Cette disposition entre dans le schéma cyclable de la Dracénie.

CIVISME >

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Une réunion de préfiguration du Conseil municipal des jeunes dracénois s'est déroulée le 1^{er} juin à l'Hôtel de Ville. Un lieu d'apprentissage à la citoyenneté composé de 24 membres choisis pour un an renouvelable.

24 jeunes dracénois, âgés de 15 à 25 ans, sont chargés de proposer et de participer à l'élaboration de projets en direction de la jeunesse sur des thèmes aussi divers que le cadre de vie, l'animation, la culture, le social, l'environnement, la formation... Cette expérience invite à mieux comprendre le fonctionnement municipal. Les conseillers se réunissent en groupe de travail selon les thèmes choisis et un coordinateur les accompagne dans les réalisations des projets et lors des rencontres institutionnelles. La parole leur est donnée autour de sujets qui leur tiennent à cœur et ils participent aux projets de la ville en impulsant des idées dédiées aux jeunes.



Remise des écharpes aux conseillers municipaux jeunes par Sylviane Nervi-Sita, conseillère municipale déléguée à la Vie associative.

HANDICAP >

ENSEMBLE, CULTIVONS NOS DIFFÉRENCES

Les parents d'élèves de l'école Jacques Brel ont organisé une journée handisport autour du thème "Ensemble, cultivons nos différences" le 20 mai dernier.

Des intervenants en situation de handicap ont sensibilisé les enfants par la pratique du handisport et au travers de témoignages.

Au programme :

- sensibilisation au handicap visuel avec un parcours les yeux bandés et une initiation au showdown, dérivé du ping-pong pour les personnes malvoyantes ;
- sensibilisation au handicap moteur avec des parcours et des courses en fauteuil roulant ;
- match de rugby en fauteuil roulant, en présence du Rugby fauteuil club Toulon Provence Méditerranée.

Les élèves ont également remis les bouchons en plastique récoltés durant un mois à l'association Handibou. Ils seront recyclés afin de financer du matériel handisport.



Moment partagé entre élèves et personnes en situation de handicap.

IMMOBILIER >

UNE DYNAMIQUE IMMOBILIÈRE CROISSANTE

Le 3^e baromètre de l'immobilier des villes moyennes du Conseil supérieur du notariat et de l'Agence nationale de la cohésion des territoires révèle que Draguignan a connu un volume de vente en augmentation supérieur à 20 % entre 2018 et 2021. Un critère incontestable d'une nouvelle attractivité résidentielle et économique.

Le dynamisme du marché de l'immobilier des villes labellisées Action cœur de ville, comme Draguignan, confirme donc une volonté de plus en plus soutenue d'habiter, de travailler et d'évoluer dans des villes à taille humaine offrant un cadre de vie agréable, une offre de logements accessibles, et de plus grandes surfaces que dans les grandes villes.

Les résultats de ce baromètre traduisent les premiers impacts du programme Action cœur de ville qui vise à soutenir le développement durable des villes moyennes exerçant un rôle irremplaçable de centralité. Ces villes représentent plus de 50 % du volume des ventes en 2021. Draguignan bénéficie ainsi d'une attractivité résidentielle et économique grâce aux investissements prioritaires dans la redynamisation du centre-ville.

Le baromètre de l'immobilier des villes moyennes est un outil d'analyse et de suivi annuel de l'évolution du marché de l'immobilier dans les villes bénéficiaires du programme national Action cœur de ville.

Évolution du volume de ventes entre 2018 et 2021

- Diminution supérieure à 20 %
- Diminution inférieure à 20 %
- Augmentation inférieure à 20 %
- Augmentation supérieure à 20 %



Source : Base de données PERVAL et DVF - ANCT

LOGEMENT >

DÉVELOPPER LE LOGEMENT SOCIAL EN DRACÉNIE

Un partenariat entre la Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) de Draguignan et la Banque des Territoires a été signé en mai dernier à l'Hôtel de Ville dans le but de permettre à la SAIEM de Draguignan de poursuivre et d'accélérer son programme de constructions de nouvelles résidences de logements sociaux en Dracénie.

La Banque des Territoires souscrit 2,5M€, de titres participatifs auprès de la SAIEM de Draguignan. L'objectif est de livrer 760 logements nouveaux d'ici 10 ans.

Avec cette souscription de 2,5M€, la Banque des Territoires soutient ainsi les objectifs de diversification de la SAIEM. Acquisitions et améliorations pour la rénovation des centres-villes, programmes nouveaux dans les cœurs de villes des communes périphériques pour accroître l'offre de logement social, ou encore opérations unitaires plus modestes dans les communes rurales sont autant d'axes opérationnels prioritaires par le bailleur dracénois pour répondre aux enjeux de développement et de cohésion sociale de son territoire.

Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a souligné l'importance de l'amélioration de l'habitat et de la réhabilitation, vecteurs de santé publique et de cohésion. Une démarche volontariste en faveur du secteur du BTP et des habitants qui réinvestissent leurs quartiers.



Le 11 mai, Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Christine Prémoselli, 1^{re} adjointe, Michel Ponte, président de la SAIEM, Alexis Rouque, directeur régional de la Banque des Territoires et Liliane Boyer, maire du Muy.

FORMATION >

L'AVENIR DE L'AVIATION

Préparant le Brevet d'initiation aéronautique, 26 élèves des collèges Émile Thomas, Sainte-Marthe et Paul Émile Victor (Vidauban) ont plongé dans le vif du sujet le temps d'une journée organisée par l'Association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air à la base aérienne 115 d'Orange.

La matinée a été consacrée à la visite du Musée aéronautique d'Orange créé par d'authentiques passionnés qui ont rassemblé le maximum d'avions (Mirages, Jaguar, Super Étendard, mais aussi Mig 21, Fiat...). L'après-midi a été dédié à un temps d'échange entre les élèves et des pilotes professionnels. Chacun d'eux a également eu la chance de s'installer aux commandes d'un Mirage 2000.

Pilotée par l'Éducation nationale, la préparation du Brevet d'initiation aéronautique se fait sur le temps libre des élèves. Les horaires sont généralement de 2 heures par semaine au sein des établissements scolaires. Les professeurs-encadrants ont suivi une préparation spécifique leur permettant de dispenser chacune des matières concernées.



Visite à du Musée de l'aéronautique d'Orange par les élèves.



1 Boulevard des Remparts

Dans le cadre de la réhabilitation de l'Espace jeunesse et sportif des Marronniers, le boulevard a été mis en sens unique, dans le sens descendant, depuis le 4 mai et pour une durée prévisionnelle de 8 mois.

L'objectif du chantier est de remplacer intégralement la toiture du bâtiment et d'une partie de l'établissement scolaire, notamment dans le cadre de l'optimisation énergétique. Au regard de l'emplacement de l'espace jeunesse, le passage à un mode de circulation en sens unique était la seule possibilité pour assurer le bon déroulement de cette intervention.

Cette modification de circulation a été décidée en accord avec les recommandations d'une étude spécialisée réalisée par le cabinet d'expertise Systra en avril 2022. Selon le rapport, ce sens de circulation favorise une meilleure répartition du trafic. Ces travaux permettront également de créer 28 places de stationnement supplémentaires le long du boulevard des Remparts, le temps de l'opération.

🔧 **Coût de l'opération** : 967 000 € subventionnés à hauteur de 55,46 % par l'État dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement local, la Région et Dracénie Provence Verdon agglomération avec un fonds de concours, laissant un reste à charge pour la ville de 536 311 €.

2 Clos Jean Aicard

En juin dernier, le Clos Jean Aicard a fait l'objet de travaux de rénovation.

Des réparations de l'effondrement du pluvial ont été opérées, permettant ainsi d'améliorer l'évacuation des eaux de ruissellement. L'occasion également de réhabiliter une partie de la voirie.

🔧 **Coût de l'opération** : 13 500 € TTC.

3 Avenue Maréchal Koenig

Depuis le mois de juin, l'avenue Maréchal Koenig fait l'objet de travaux de réaménagement décidés en concertation avec les riverains, et ce, pour une durée prévisionnelle de 5 semaines.

En plus d'être reprise à neuf, l'artère se verra dotée d'une voie douce pour répondre aux attentes des sportifs et des Écoles militaires de Draguignan. L'objectif est de rejoindre le maillage existant du quartier des Négadis. Des chicanes végétalisées seront également installées afin d'apaiser les vitesses des automobilistes. L'aire devant les points d'apport volontaire sera réaménagée afin d'offrir un espace de stationnement temporaire aux usagers.

🔧 **Coût de l'opération** : 291 000 € TTC dont une partie prise en charge par Enedis pour la reprise ponctuelle des réseaux.

4 Avenue Paul Arène

Pour la sécurité de nos enfants, l'avenue Paul Arène a été mise en sens unique, dans le sens montant, depuis le 9 mai pour une durée de 2 mois.

Cette modification de circulation fait suite aux signalements de stationnements abusifs au droit de l'école Paul Arène. Il s'agit d'un test visant à évaluer l'appropriation du dispositif par les usagers et de permettre à terme, soit de l'adopter définitivement, soit d'envisager une solution alternative.

Cette modification en phase de test prévoit :

- 9 places de stationnement supplémentaires ;
- l'empêchement du stationnement abusif.

Les places créées et existantes pourraient être classées en zone bleue à l'instar de la zone créée à l'école Jacques Brel.

Une vue d'ensemble des travaux

5 Place de la Paix - Simone Veil

Un projet d'aménagement de la place de la Paix-Simone Veil a été présenté aux riverains en janvier dernier. Les travaux débuteront courant juillet.

Le chantier vise à améliorer les conditions de stationnement et de circulation entre l'avenue Patrick Rosso et la rue de la Libération. Pour ce faire, le parking sera entièrement repris pour offrir 29 places de stationnement, dont 3 pour les personnes à mobilité réduite et une voie douce destinée aux mobilités actives sera créée avec pour objectif à terme de relier le centre-ville au quartier Chabran. L'occasion également d'intégrer des mesures écologiques en :

- remplaçant les 9 pins par 19 essences moins envahissantes ;
- transformant les points d'apport volontaire en colonnes semi-enterrées ;
- équipant les éclairages avec des énergies LED ;
- améliorant le pluvial.

Durée prévisionnelle : 2 mois.

🔧 **Coût de l'opération** : 170 000 € TTC.

6 Avenue du Col de l'Ange

Dans la continuité des travaux réalisés en septembre dernier, le Col de l'Ange a poursuivi sa rénovation en juin dernier.

Les riverains étant satisfaits du dispositif, la chaussée à voie centrale banalisée a été prolongée jusqu'au pont du Pont d'Aups. L'enrobé a été repris au niveau du virage, à angle droit du bord de la rivière. Les bacs à déchets ont été retirés et des points d'apport volontaire ont été installés.

🔧 **Coût de l'opération** : 12 000 € TTC.

7 Entretien ponctuel de voirie

Dans le cadre de l'opération annuelle d'entretien de la voirie, plusieurs opérations se sont déroulées de mai à juin.

Les avenues concernées sont : Jean Boyer ; des Martyrs de la Résistance ; Jean Monnet ; Saint-Hermentaire ; Hélène Vidal ; Maréchal Juin ; le chemin de la Motte et le rond-point de Lattre de Tassigny. Les opérations consistaient essentiellement en des reprises ponctuelles d'enrobés, de bordures de routes et de pistes cyclables. L'objectif est de faciliter le quotidien des usagers et des personnes en situation de handicap.

🔧 **Coût global de l'ensemble des opérations** : 34 000 € TTC.

8 Aménagement du chemin des Aubépines

Le chemin des Aubépines a fait l'objet d'un aménagement en cohérence avec la demande des citoyens au mois de mai.

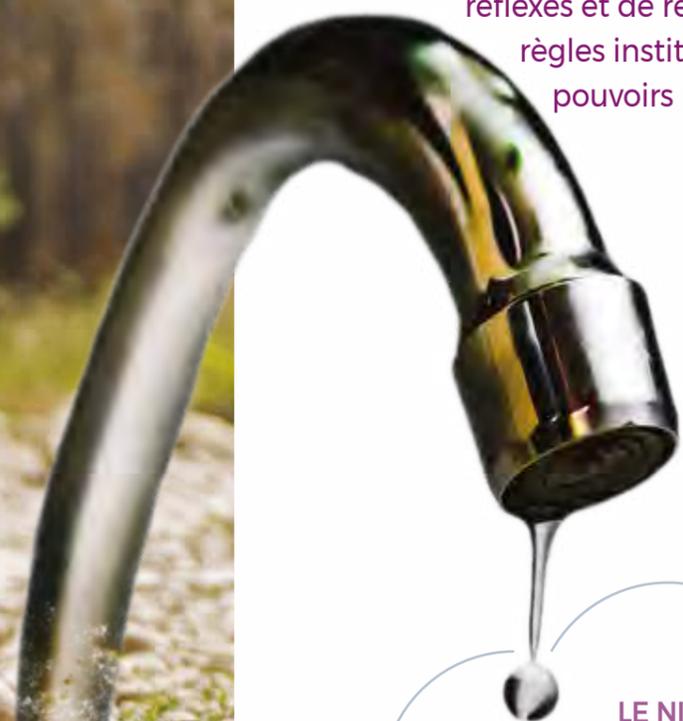
À la suite d'une rencontre entre les riverains, les services techniques de la ville et les élus, il a été décidé d'améliorer les conditions de stationnement et de circulation en procédant notamment à :

- la reprise ponctuelle des revêtements ;
- la création d'une zone de rencontre sécurisée entre automobilistes et déplacements doux ;
- l'organisation de la circulation en sens unique et la matérialisation de places de stationnement ;
- la plantation de deux aubépines.

Ce chantier représente un investissement de près de 20 000 € TTC.

Anticiper pour protéger

Le Var traverse depuis plusieurs mois une période de sécheresse induisant une diminution de la ressource en eau. Le département connaît également chaque année une hausse des températures durant la saison estivale. Afin de protéger sa richesse naturelle, très vulnérable aux incendies, et de garantir la distribution d'eau potable, il est indispensable d'adopter les bons réflexes et de respecter les règles instituées par les pouvoirs publics.



**LE NIVEAU
DE PLUIE EN DRACÉNIÉ**
336 mm
EN 6 MOIS D'HIVER
ALORS QUE LA MOYENNE EST DE
550 mm DEPUIS 20 ANS



Économiser la ressource en eau

Placé en alerte sécheresse, le Var connaît une situation hydrologique inquiétante. C'est la première fois en 60 ans que la sécheresse est présente de l'automne au printemps, réduisant nos ressources en eau d'un tiers et induisant un déficit pluviométrique de près de 58 %.

À l'orée de l'été, il est plus que jamais important de maintenir les efforts engagés dans la gestion économe de la ressource en eau. Cela inclut une attention particulière pour sa protection.

Il convient donc de veiller aux mesures générales prescrites par l'alerte sécheresse émise par le préfet du Var, en date du 20 mai dernier, qui s'appliquent dans l'usage quotidien de l'eau pour éviter le gaspillage :

- utilisation de la stricte quantité d'eau nécessaire ;
- limitation des arrosages ;
- installation de systèmes de récupération d'eau ;
- limitation du lavage des voitures et du remplissage des piscines ;
- lutte contre les fuites.

Au mois de mai, les niveaux d'eau potable observés dans les nappes phréatiques correspondaient à ceux du mois d'août. L'eau est un bien précieux et rare pour tous les citoyens, il est urgent d'en faire un usage raisonné.

Les niveaux de vigilance et d'alerte étant évolutifs, tenez-vous informés de la graduation des mesures prescrites sur www.var.gouv.fr

Un été sans feu

Jusqu'au 30 septembre, le Var est placé en période rouge. L'emploi du feu est donc strictement interdit, sans dérogation possible. Cette règle concerne aussi bien les milieux forestiers que le brûlage des déchets verts.

Le contexte départemental est sujet aux incendies au travers de son climat méditerranéen et venteux, de la présence des massifs boisés et de sa fréquentation touristique importante. Ces facteurs augmentent fortement la probabilité d'éclosion d'un incendie et sa propagation.

De plus, le brûlage des déchets verts constitue une importante source de pollution de l'air, néfaste à la santé publique.

En conséquence, l'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 interdit le brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département et réglemente strictement l'emploi du feu au regard des risques d'incendie.

Tout savoir sur le risque incendie :

www.var.gouv.fr/le-risque-incendie-de-foret-a1991.html

Prévenir et alerter : une culture commune

Face aux risques, la commune est un maillon de proximité crucial dans la chaîne de sécurité civile. Réserve communale, documents d'information et cellule de veille active sont au cœur des moyens locaux déployés dans le cadre d'une gestion de crise.

Constituée par la ville, la Réserve communale de sécurité civile participe au soutien des équipes de secours et à l'assistance des populations en cas de catastrophe naturelle. En période de risque incendie, ses membres opèrent une surveillance quotidienne dans les lieux à risque, notamment les massifs forestiers comme le Malmont.

Le Document d'information communal sur les risques majeurs est le document de référence en cas de risque. Il permet à chacun de connaître les bons comportements à adopter en cas de risque majeur.

Le document est consultable sur

www.ville-draguignan.fr/laville/publications-municipales#dicrim

À l'annonce d'un risque avéré, la cellule de veille active se réunit et se tient prête à réagir en cas de phénomène. Son rôle est de coordonner les acteurs en charge de la gestion de l'évènement, de la lutte contre la crise à la sauvegarde de la population.

Pour être prévenu en cas d'alerte orange ou rouge, inscrivez-vous sur www.ville-draguignan.fr/alerte-risques-majeurs

Obligation légale de débroussaillage

Le débroussaillage est essentiel pour limiter les dommages causés aux habitations et faciliter les actions de secours en cas d'incendie.

Outil à l'efficacité prouvée, le débroussaillage est une obligation légale dans le Var. Celle-ci concerne aussi bien les propriétaires, les ayants droit que les locataires à l'année ou saisonniers.

Dans le cadre de son Plan départemental de protection des forêts contre les incendies, Dracénie Provence Verdon agglomération a réalisé le débroussaillage de trois pistes conduisant à des citernes d'eau dédiées aux actions des pompiers. L'objectif est de créer et d'entretenir des "pare-feu" et de faciliter le travail des pompiers en cas d'incendie.

Tout savoir sur le débroussaillage <https://bit.ly/3fkEEvo>



Former pour mieux comprendre

Les membres des Conseils de quartier ont assisté à un temps de formation sur le fonctionnement des collectivités territoriales le mardi 10 mai à la Maison des Sports et de la Jeunesse, animé par Guillaume Capobianco, formateur au Centre national de la fonction publique territoriale.

Fruit de la consultation des Conseils de quartier, soutenu par la commune, il s'agit d'un moment privilégié et novateur pour la démocratie participative à Draguignan.

Citoyens et élus, un travail de concert

Compétences, vision, missions, budget... Nombreuses ont été les thématiques abordées durant la matinée de formation des membres des Conseils de quartier. Un temps fort que les participants souhaitent voir renouveler. Cette formation a été l'occasion pour les Conseils de quartier de comprendre les enjeux auxquels doivent répondre les élus locaux dans la limite des compétences dévolues à la commune. Formateur et participants ont pu échanger d'une part, sur la vision globale des élus par rapport à celle des habitants recentrée par quartier, et d'autre part, sur la faisabilité ou non des projets au regard des compétences et des missions de la collectivité.

Le fonctionnement des finances communales est également l'un des points majeurs abordés durant ce temps d'échange. Divisé en sections de fonctionnement et d'investissement, chiffré en dépenses et recettes, le budget est soumis à un ensemble de réglementations qui conditionne la réponse donnée aux besoins exprimés par les Conseils de quartier et les habitants en général. Cette meilleure connaissance du fonctionnement de la collectivité permet une meilleure orientation des projets à venir. Citoyens et formateur sont ressortis de cette formation satisfaits de la qualité de leurs échanges et espèrent pouvoir approfondir les points abordés à l'occasion d'une nouvelle session.



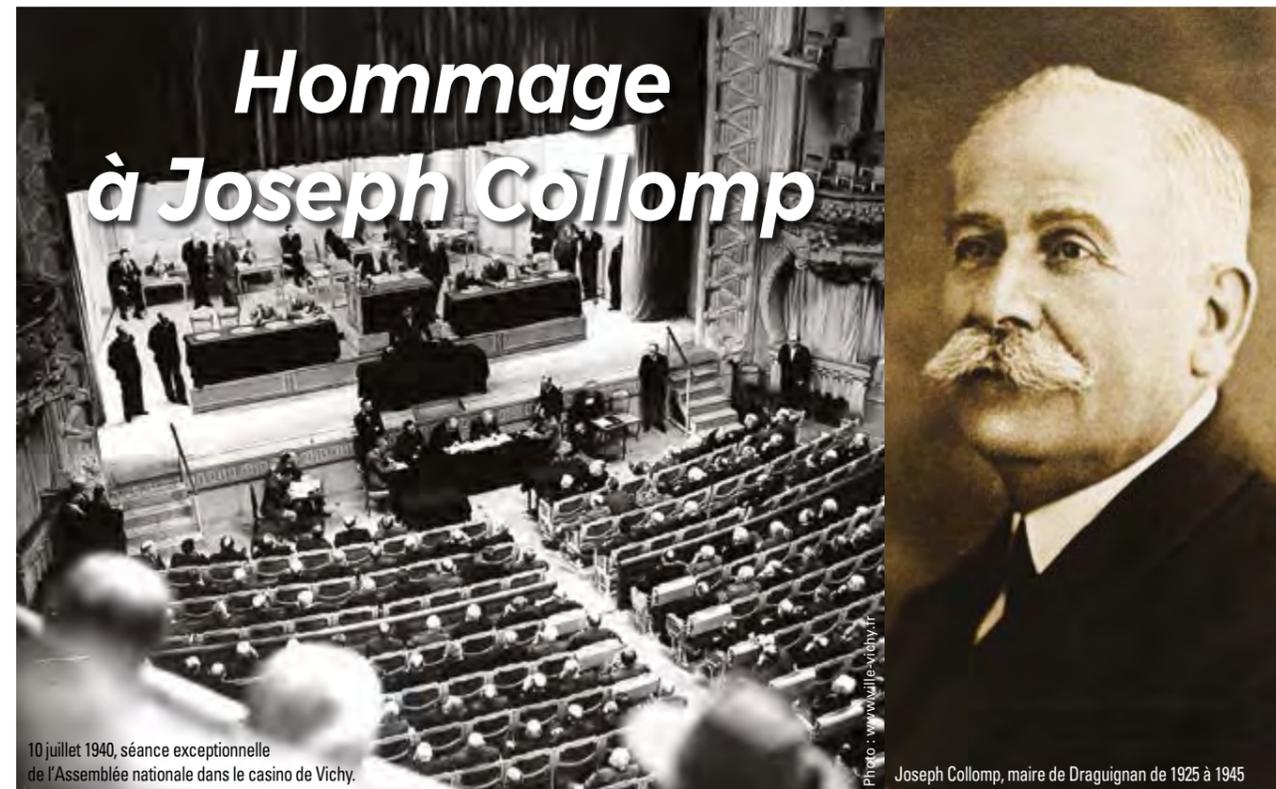
FUGIER BERNARD,
vice-président du Conseil de quartier Sud
"Cette session de formation a été très utile et très instructive. Cela nous permet de mieux comprendre ce qu'il est possible de faire et de comprendre comment les élus envisagent la commune dans son ensemble".



GUILLAUME CAPOBIANCO,
formateur au Centre national de la fonction publique territoriale
"L'idée de former les membres des Conseils de quartier à la compréhension du fonctionnement d'une collectivité territoriale est une excellente initiative. Le groupe était très dynamique et volontaire, avec des questions pertinentes".

NE MANQUEZ PAS VOTRE FÊTE DE QUARTIER

EST : 10 septembre
NORD : 11 septembre
CENTRE-EST : 17 septembre
SUD ET OUEST : 25 septembre



10 juillet 1940, séance exceptionnelle de l'Assemblée nationale dans le casino de Vichy.

Joseph Collomp, maire de Draguignan de 1925 à 1945

La ville organise une cérémonie d'hommage à Joseph Collomp le dimanche 10 juillet à l'Hôtel de Ville. Figure éminente de l'histoire dracénoise et nationale, Joseph Collomp fut des 80 parlementaires qui votèrent contre les pleins pouvoirs constituants réclamés par Philippe Pétain. Une marque de courage restée gravée jusque sur son épitaphe.

Il fut des 80

Joseph Collomp était clairvoyant et courageux. De la clairvoyance et du courage, il en fallait le 10 juillet 1940 pour s'opposer publiquement au plan Laval-Pétain dont l'objectif était d'arracher un semblant de légitimité d'une institution parlementaire qu'il s'agissait de discréditer pour mieux l'éradiquer. En disant NON, Joseph Collomp a joué un rôle déterminant dans un de ces moments cruciaux qui façonnent pour toujours l'Histoire de notre Nation. Avec l'Appel du 18 juin, avec l'embarquement des 27 parlementaires sur le Massilia pour continuer la lutte en Afrique du Nord, le vote des 80 émeut, car il constitue un des premiers actes de la Résistance. Il montre la voie.

Ancien maire de Draguignan de 1925 à 1945, Joseph Collomp fut un grand maire, de ceux dont l'action changea la ville avec à son actif des réalisations comme le grand collège de jeunes filles, la Caisse d'épargne, l'hospice de vieillards... mais aussi de nombreuses acquisitions foncières qui font la richesse de la commune d'aujourd'hui. Joseph Collomp mourut à Draguignan, le 9 mai 1946, à l'âge de 81 ans, après avoir exprimé le désir de n'avoir sur sa tombe que cette simple phrase : "Il fut des quatre-vingts." Aujourd'hui encore les 80 continuent de montrer la voie. Leur clairvoyance, leur courage et leur espérance nous inspirent. Ne l'oublions pas.



Cérémonie de la Libération

Pour ne jamais oublier les résistants et alliés qui se sont battus pour notre liberté, plusieurs cérémonies commémorant la libération de Draguignan en 1944 se tiendront le 16 août, à partir de 10h comme à l'accoutumée :

- devant la stèle de la Libération Denis Fontès ;
- 10h45 : devant le Monument aux morts, place de la Paix Simone-Veil ;
- 11h30 : au cimetière américain Rhône.

Les QG des Jeunes

L'accueil Info Jeunes Draguignan et la Maison de l'étudiant répondent à l'ensemble des besoins et questions des jeunes et des étudiants.

Véritables lieux ressources, ces dispositifs municipaux dédiés à la jeunesse sont des centres d'information, de recherche et d'échanges.

Accompagner la jeunesse

L'Info Jeunes est un lieu d'accueil ouvert à tous, gratuit et sans rendez-vous. Au service de la jeunesse, il dispose de nombreux outils et assure un accompagnement de proximité des 12-30 ans.

Toute l'année, l'Info Jeunes permet d'accéder à sept postes informatiques avec accès Internet. Ce service est notamment dédié à la recherche d'emploi, à la réalisation de CV et de lettres de motivation. La structure dispose également d'une borne emploi et d'un casque de réalité virtuelle pour s'immerger totalement dans un environnement professionnel.

Une fois par mois, des permanences sont organisées pour faciliter la rencontre avec des acteurs de l'emploi, tels que :

- l'armée de l'Air et de l'Espace ;
- la Gendarmerie ;
- la Marine nationale ;
- la Mission locale.

L'Info Jeunes travaille en lien avec ses partenaires pour apporter la réponse la mieux adaptée à chaque situation, et ce, dans tous les domaines qui concernent les jeunes, tels que les études, la mobilité internationale, la santé, l'emploi, l'engagement, le sport, la culture, le logement...



Le point Cyb et son accès Wifi de l'Info Jeunes



Guider les étudiants

La Maison de l'étudiant de la ville de Draguignan est un guichet unique d'informations et de services destinés aux étudiants de Draguignan. Sa mission principale est de faciliter l'intégration des 1 100 étudiants de la commune.

La Maison de l'étudiant est l'interlocuteur privilégié pour renseigner, aider et soutenir les étudiants et futurs étudiants. C'est également un espace de documentation où l'on peut consulter sur place des fiches sur tout ce qui concerne les études, l'orientation, les métiers, les formations, l'emploi, les jobs, les stages, vie pratique, loisirs, les sports, les vacances et l'étranger ainsi que diverses brochures informatives. La structure accueille des rendez-vous dédiés à la santé :

- café santé jeunes ;
- dépistage du VIH ;
- consultations avec l'association Promo-Soins ;
- rencontre avec l'équipe mobile de pédopsychiatrie.

Les équipes de la Maison de l'étudiant assurent une coordination avec différents partenaires permettant chaque année l'attribution de logements étudiants, d'aides au permis de conduire, et d'actions de soutien dimensionnées à chaque situation. Elles facilitent la recherche d'emploi saisonnier et orientent les futurs bacheliers dans leurs études supérieures.



L'espace de documentation de la Maison de l'étudiant



Place Claude Gay
04 94 68 27 00 - infojeunes@ville-draguignan.fr
www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/info-jeunes



247, rue Jean Aicard
04 94 76 19 05 - maisonetudiant@ville-draguignan.fr
www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/maisons-de-l-etudiant

À CHAQUE SITUATION, SON FORUM

L'Info Jeunes et la Maison de l'étudiant organisent de nombreux événements à thèmes à destination des jeunes pour apporter des solutions aux situations récurrentes. Parmi les temps forts de l'année, quatre forums se distinguent, accueillant plus de 14 000 personnes.

- Emploi et création d'entreprise ;
- Défense, sécurité, justice ;
- Mobilité internationale ;
- Orientation post-bac.



Ils ont choisi Draguignan pour s'installer

AU CŒUR DU RÊVE & O CLAIR DES PIERRES



Ateliers-Spectacles créations de marionnettes et poupées en tissus & Création de bijoux fantaisies
21 rue de Trans
06 81 57 00 42 & 06 82 71 06 07
aucoeurdureve83 au_coeur_du_reve83
O Clair Des Pierres oclairdespierres

BY SANA

Bijoux senteurs accessoires



Sana Donnat
20 rue Cisson
04 89 53 22 67
Bysanadraguignan

GALERIE L'ÉTOILE

Sculpteur sur pierre



André Rosenberg
10b rue de Trans
06 13 83 52 99
www.andrerosenberg.com

LE GRENIER D'ANGE'L

Salon de gourmandises - Épicerie fine



Laetitia Legendre
18 rue Pierre Clément
06 23 42 38 85
le grenier d'Ange'L

L'ÉCHOPPE À BIÈRES

Cave à bières



Isabelle Bargada
5 place du marché
09 77 61 68 04
le choppebiere

VERO DÉCO

Objets décoratifs et couture



Véronique Angot
43 rue de Trans
06 10 66 18 28
vero deco

Un CRAC efficace

Le bilan actuel du Contrat de revitalisation artisanale et commerciale a été présenté lors du Conseil municipal du 5 mai dernier. Contrat rempli à hauteur de 92 %.

Une attractivité commerciale exponentielle

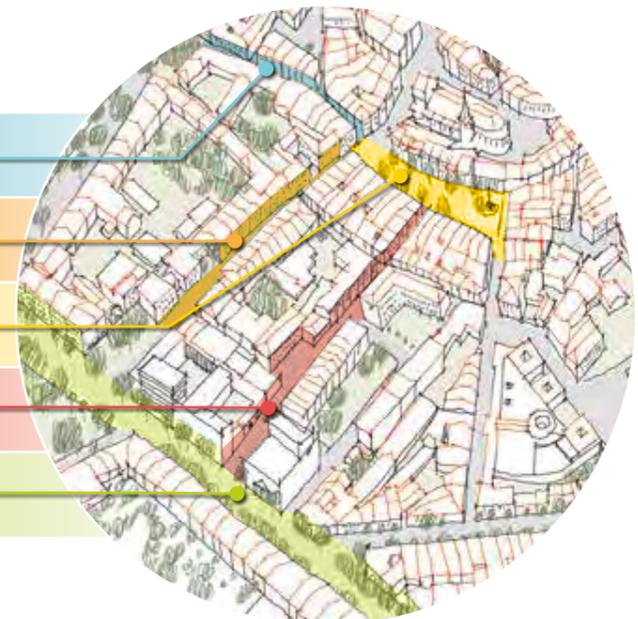
À mi-parcours, le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale fait déjà état de 92 % de réalisation. L'objectif est de dynamiser le centre-ville en implantant de nouvelles enseignes complémentaires de l'offre actuelle.

Au total, plus de 136 commerces ont ouvert sur le parcours marchand principal du centre-ville et sont toujours en activité. Sur 10 rues du cœur de ville, seulement une vingtaine de locaux sont encore inoccupés, dont certains pour cause de travaux ou en cours de négociation pour de la location ou de l'achat. L'efficacité du CRAC se reflète également par la hausse de la fréquentation du centre-ville. Draguignan est reconnue parmi les villes de moins de 100 000 habitants les plus dynamiques par sa fréquentation. Elle est classée 1^{re} ville en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 22^e ville en France. Voir le classement sur bit.ly/3zzNUGr



UN NET RECUL DE LA VACANCE COMMERCIALE

	2019	2020	2021
Rue Mireur	50 % soit 11 / 22	27 % soit 6 / 22	9 % soit 2 / 22
Rue Cisson	20 % soit 7 / 35	14 % soit 5 / 35	8,5 % soit 3 / 35
Place du Marché	46 % soit 20 / 44	16 % soit 7 / 44	6,5 % soit 3 / 44
Rue République	53 % soit 19 / 36	13 % soit 5 / 36	8 % soit 3 / 36
Boulevard Clemenceau	18 % soit 9 / 50	8 % soit 4 / 50	2 % soit 1 / 50



LES CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

- 2 312 m²** DE SURFACE COMMERCIALE SONT ACQUIS SUR LES 2 500 M² PRÉVISIONNELS
- 45,7 %** SONT DES VISITEURS EXTÉRIEURS À DRAGUIGNAN
- 2 730 000 €** ENGAGÉS SUR LES 7 500 000 € DU BUDGET INITIAL DE 7,5 M €
- 80,8 %** DES HABITANTS DE LA DRACÉNIÉ FRÉQUENTENT LE CENTRE-VILLE AU MOINS 1 FOIS PAR SEMAINE
- 1 300 000** VISITEURS PAR MOIS DANS LE CENTRE-VILLE

UNE QUESTION ?

- Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
- Nathalie Valduriez, manager de commerce :** nathalie.valduriez@ville-draguignan.fr
 - Lisa Chauvin, adjointe déléguée aux Commerces et à l'artisanat :** lisa.chauvin@ville-draguignan.fr
 - Sophie Dufour, adjointe déléguée à l'Aménagement commercial :** sophie.dufour@ville-draguignan.fr

Groupes de l'opposition municipale

“Mieux vivre dans ma ville”

RETOUR À LA VRAIE VIE

Depuis 2 ans notre quotidien était rythmé par les mesures barrières imposées par la pandémie du COVID 19.

La période estivale ne dérogeait pas à la règle et les manifestations festives étaient de ce fait réduites au maximum.

Cette année, retour ENFIN à la normale. Place désormais à la fête, la musique, les terrasses, les barbecues entre amis.

Bref tout ce qui fait le charme et la joie de vivre de notre Région sous le ciel d'azur méditerranéen.

Donc, bon été et bonnes vacances à toutes et à tous.

**Les élus du groupe
“Mieux dans ma ville”
miglioli2020@gmail.com
Jean-Bernard Miglioli
Christine Villelongue
René Dies
Camille Diquelou
Jean-Daniel Santoni**

“Généralisations Draguignan”

Texte non parvenu.

“Draguignan Plus Loin Ensemble”

SUBVENTIONS AMICALES

Le cheval est, paraît-il, le meilleur ami de l'homme... Et ce n'est pas d'aujourd'hui.

Par exemple : Bucéphale, avant d'être un éphémère bistrot “hype” de la gentry's Dracénoise, était le cheval bien aimé d'Alexandre le Grand. 2300 ans après, on s'en souvient encore !

L'affaire du cheval de Troie est l'épisode décisif de la saga d'Ulysse, sans lequel Homère n'aurait jamais pu écrire la saison 2, connue sous le nom de l'Odyssée !

Et que dire de Tornado, pur-sang, sans qui Zorro n'aurait jamais eu de générique. De Rossinante qui est à Don quichotte ce que la Batmobile est à Batman, ou encore de Jolly jumper, seul et unique ami de Luky Luke ?

Mais c'est peu, bien peu, par rapport au véritable culte que la cité du Dragon voue aux équidés, surtout depuis 2014 !

Le cheval n'y est pas qu'un ami de l'homme en général : il est “l'Ami de l'homme politique”, celui qui le chouchoute et veille sur son bien-être. Sa... VIGIE, en somme !

Illustration dans l'ordre du jour du conseil du mois de Mai : L'association du Pôle équestre vient de nouveau nous réclamer une subvention pour son club. Une sorte de rallonge de 12 500 €...quand même !

Presque 100% d'augmentation. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce n'est pas qu'une paille pour la mangeoire.

Il est vrai que l'équipe municipale en place a les yeux de Chimène pour cette association, si chère au cœur de l'un de ses membres.

Mais chère aussi pour le porte-monnaie des Dracénois ! Permettez-moi de rappeler, ici, une évidence : notre conseil peut être généreux mais, ce faisant, il ne fait que disposer de l'argent des citoyens ! Ce sont eux qui paient la tournée au bistrot du “quoi qu'il en coûte” !

Et là, la note est particulièrement salée :

Plus de 1 demi-million d'euros d'investissements sur la dernière mandature, en plus des généreuses subventions de droit commun, pris sur les budgets de travaux de la commune pour :

- le changement intégral du sable de la carrière,
- la réfection de la toiture,
- la rénovation du site avec l'enrobé des paddocks
- la réfection des boxs
- l'agrandissement et l'extension en zone humide du côté de la Foux
- le nouveau portail,
- un nouveau tracteur... On passera sur les factures d'eau pour arroser du sable, ou encore les travaux de réparations mécaniques du camion dans les ateliers municipaux.

Et tout ça, pour combien d'adhérents ? Personne ne l'a jamais vraiment su. Pour combien de résultats nationaux, de médailles régionales ou départementales ? Personne n'a jamais rien vu...

Pôle équestre, c'est un intitulé qui sonne bien : on s'attendait à un “pôle espoir”, à quelque chose d'attirant... Et si ce n'était finalement qu'un pôle emploi ? Un peu familial...

De là à devenir un puits sans fond, il y a un pas que je ne veux personnellement pas franchir. Sans aller jusqu'à dire que vous nous demandez de miser sur un mauvais cheval, il est de mon devoir de vous mettre en garde : d'autres associations pourraient prendre ombrage d'une décision inéquitable. Ruer dans les brancards, en quelque sorte.

Rendez vous d'ici la fin de l'année, où l'on nous racontera une nouvelle fable : probablement qu'à cause de la guerre en Ukraine, il faudra à nouveau aider le club pour nourrir les chevaux à l'agonie : le cours des céréales ayant flambé avec l'inflation du gouvernement Macron !

Nous vous souhaitons un bon été !

**Mathieu Werth
Draguignan, Plus Loin, Ensemble
Contact : mwerth2020@gmail.com**

Groupe de la majorité municipale

“Draguignan au cœur”

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

Réduction inquiétante de la ressource en eau sous l'effet d'un climat toujours plus sec ; augmentation du coût d'élimination de déchets toujours plus nombreux ; dérèglement climatique générant des épisodes météo violents toujours plus fréquents ; hausse des prix de l'énergie impactant le coût de la vie du fait de l'allongement des circuits de distribution commerciale et des tensions internationales... notre vie domestique est désormais inéluctablement touchée par les profondes mutations que nous vivons.

Aujourd'hui, il n'est plus possible de “regarder ailleurs” selon la célèbre formule de Jacques Chirac en 2002 au sommet de la Terre. Aujourd'hui, il faut agir “ici et maintenant”. Car c'est non seulement “ici et maintenant” que les problèmes se posent, mais c'est aussi “ici et maintenant” que les solutions doivent être mises en œuvre.

Soyons concrets, dans le domaine de l'eau, la ville a anticipé pour garantir la distribution de l'eau potable aux habitants de Draguignan. Cela a nécessité des travaux d'autant plus importants que les dramatiques inondations de juin 2010 avaient affecté nos capacités de production et notre réseau de distribution.

Remise en service de la source des Frayères, raccordement au canal de Provence, création de nouveaux bassins, réduction des fuites sur le réseau, la ville de Draguignan peut se targuer d'avoir assumé ses responsabilités avant le transfert de la compétence eau à DPVa.

Nécessaire mais pas suffisant, car toutes les communes n'ont pas forcément été aussi vertueuses au moment où se pose le problème de la raréfaction de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant sinon de la région... avec des villes littorales semblant parfois bénéficier à loisir de ressources produites dans des zones soumises à restriction d'utilisation.

Bref, être animé d'un esprit de responsabilité dans le domaine de l'eau, c'est non seulement assumer la mise en place de coûteuses mesures de maîtrise à l'échelon local, mais c'est aussi s'assurer de l'équité des mesures entre les territoires.

Il en est de même pour le traitement des déchets qui est aussi couteux financièrement que scrupuleusement réglé dans ses aspects sanitaires. Un sujet d'importance aussi pour la propreté de notre cadre de vie et la préservation de notre environnement.

Tels sont les enjeux de la création d'un Pôle de transition environnementale qui porte l'ambition de créer des solutions de proximité. Concrètement, cela veut dire une meilleure maîtrise des taxes payées par les usagers mais aussi le développement sur le territoire d'une économie circulaire créatrice d'emplois et vertueuse en terme énergétique. Un projet indispensable que nous nous engageons à mener en toute transparence.

Dans le même esprit, la commune conduit un vaste plan pluriannuel de transition énergétique dont l'une des mesures les plus visibles est l'éclairage public désormais équipé de LED. Enfin, on se félicitera de la validation du Plan alimentaire territorial pour soutenir le développement de l'agriculture locale en circuits courts au bénéfice du plus grand nombre. Promesse tenue.

Draguignan se doit d'être une ville inventive. C'est notre responsabilité pour garantir sa vitalité et sa souveraineté. Tel est le meilleur rempart face aux tentations populistes et aux inclinaisons attentistes.

Tel est l'esprit du projet qui nous anime encore aujourd'hui avec d'autant plus de force que le contexte international renforce l'urgence de la situation.

Bon été à tous.

**Le groupe
“Draguignan au cœur”**

VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

> Rendez-vous avec le Maire

Vous souhaitez rencontrer le Maire ?

Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**

> Boîte aux lettres

Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?

Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-draguignan.fr**

> Internet

Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur

www.ville-draguignan.fr

> Permanences des adjoints au Maire

Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h.

Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

DU 9 JUILLET AU 10 SEPTEMBRE 2022

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 2 au 9/07	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 9 au 16/07	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossollette	04 94 68 00 56
Du 16 au 23/07	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Cial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 23 au 30/07	Pharmacie REYBAUD	7 place aux Herbes	04 94 68 25 59
Du 30/07 au 6/08	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 6 au 13/08	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martels - Chemin St-Jaume	04 94 68 13 51
Du 13 au 20/08	Pharmacie PROVENÇALE	Résidence Notre Dame du Peuple Avenue St Hermentaire	04 94 67 15 70
Du 20 au 27/08	Pharmacie PEYROT	Centre-Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 27/08 au 3/09	Pharmacie DES HELLENES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 3 au 10/09	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25

PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLIH

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences.

Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville.

Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés. Tél. accueil urgences : 04 94 60 50 62.

URGENCES DENTAIRES / DENTISTES DE GARDE

Le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Var a mis en place un numéro de téléphone qui communique les cabinets dentaires de garde les dimanches et jours fériés.

N° unique : 0892 566 766.

ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au 05 67 22 95 00.

Informations accessible également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

CONTACT MAGAZINE

Mairie de Draguignan
 Direction de la Communication
 Rue Georges Cisson - 83300 Draguignan
 Tél. : 04 94 60 31 66
 www.ville-draguignan.fr
 Magazine d'information municipale
 de la Ville de Draguignan
 Édition N°58 - Juillet-Août 2022

Directeur de la publication :

Richard Strambio, maire de Draguignan
 Rédacteur en chef : Maud Jecker
 Rédaction : Jeremy Veloso
 Agenda : Régine Fassi
 Photos : Gaël Delaite
 Conception graphique : Philippe Bérenger
 Impression : Groupe Riccobono - 83490 Le Muy
 Distribution : bal-idf.com
 Tirage : 22 000 exemplaires
 Dépôt légal à parution



Document réalisé par un imprimeur respectueux de l'environnement sur papier écologique (recyclé ou issu de forêts gérées durablement) avec des encres végétales.



À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Draguignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine.



ville.draguignan



@VilleDraguignan

ALLO MA VILLE

HÔTEL DE VILLE

Accueil 04 94 60 31 31
 Affaires scolaires 04 94 60 20 36
 Animation 04 94 60 31 59
 Bâtiments communaux 04 94 60 20 70
 Cabinet du maire 04 94 60 31 29 / 39
 Contrat local de santé 04 94 60 20 30/31 77
 Communication 04 94 60 31 66
 Documentation archives 04 94 60 20 07
 Domaine public 04 94 60 20 88
 Enfance, jeunesse et sports 04 94 60 31 77
 Environnement 04 94 60 20 83
 État civil 04 94 60 31 04
 Espace associations 04 94 60 20 21/31 77
 Guichet familles 04 94 60 20 24
 Nettoyement 04 94 60 20 87
 Petite enfance 04 94 60 20 44
 Pôle activités adaptées 04 94 60 20 25/31 77
 Ressources humaines 04 94 60 31 31
 Secrétariat des élus 04 94 60 31 51
 Urbanisme 04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53
 Voirie et réseaux divers 04 94 60 20 63

CULTURE

Chapelle de l'Observance 04 94 84 54 31
 HDE du Var 04 83 95 34 08
 Maison du bourreau 04 94 84 54 31
 Musée de l'Artillerie 04 83 08 13 86
 Musée des ATP 04 94 47 05 72
 Office intercommunal de tourisme 04 98 105 105
 ORGANuGAMMusEum 04 94 84 54 31
 Pôle culturel Chabran 04 83 08 30 40
 Théâtres en Dracénie 04 94 50 59 59

INFORMATIONS JEUNESSE

Info Jeunes 04 94 68 27 00
 Maison de l'étudiant 04 94 76 19 05

TRANSPORTS

Transports en Dracénie 04 94 50 94 05
 Centrale Taxis Dracénie 04 94 68 68 68

SÉCURITÉ-URGENCES

Commissariat Police 17 ou 04 94 39 44 00
 Police municipale 04 94 68 88 52
 Pompiers 18
 SAMU 15
 Dépannage électricité : ErDF 09 726 750 83
 Dépannage gaz : GrDF 0800 473 333
 Véolia eau 0 969 329 328

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
 04 94 50 42 20

POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

267, avenue de Verdun - Centre administratif Chabran
 Renseignement et RDV au 04 98 10 29 20

DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var,
 267, avenue de Verdun - Centre administratif Chabran
 Le mercredi toute la journée - Tél. : 04 83 95 33 00
 richard.godet@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :
 - au Centre Joseph Collomp - Place René Cassin
 - au 267, av. de Verdun - Centre administratif Chabran
 - au Palais de justice
 - au Commissariat de la Police nationale
 Tél. : 04 94 60 31 31 ou 04 98 10 29 20

CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises - Consultations gratuites le 3^e jeudi de chaque mois. Chambre de commerce et d'industrie
 247 rue Jean Aicard - RDV par tél. : 04 94 22 63 44

ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

LM ÉCRIRE - Ludvine Montbord vous reçoit au Tribunal de Draguignan, les lundis (semaines paires) de 9h à 12h (avec ou sans rendez-vous) - Tél. : 06 61 31 78 77

ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales ou intrafamiliales
 04 94 603 272
 Victimes d'une infraction pénale 04 94 603 270



Journée des associations

samedi 3 septembre

Parc Haussmann

9h > 17h Draguignan



Ville de Draguignan



SALON du bien-être

CONFÉRENCES

100
EXPOSANTS

ESPACE
MASSAGES

ATELIERS

ANIMATIONS
ENFANTS

BIEN-ÊTRE
ANIMAL

RESTAURATION
BIO

DRAGUIGNAN 24 | 25 SEPTEMBRE



COMPLEXE ST EXUPÉRY // 10H - 18H30
ENTRÉE 3€ PASS 2 JOURS 5€ -16 ANS GRATUIT



Crédit Mutuel

Le Jardin
des émotions

